

RAPPORT TECHNIQUE

1- IDENTIFICATION

NOM DU PROJET	Validation de la présence de myriophylles à épis dans deux lacs
Municipalité	Otter Lake
Type de document	Rapport de visite
Date de l'inventaire	16 septembre 2023
Personnes présentes	Rui Medeiros (Petit Lac Cayamant), Linda & Robin Zacharias (Lac de la Ferme) et Annie Parent (AP Enviro-Conseil)
Nom du document	Validation de la présence de myriophylles à épis dans le Petit lac Cayamant et le Lac de la Ferme, Otter Lake
Annexes	A – Liste des espèces floristiques exotiques envahissantes (EFEE) prioritaires (melccfp) B – Fiche descriptive du Myriophylle à épis (extrait) C – Photos des colonies prises sur les sites
Mandat	Visiter quelques sites sur le lac de la Ferme et sur le Petit lac Cayamant avec des volontaires riverains de ces lacs afin de valider si les massifs de plantes aquatiques submergées observées sont du Myriophylle à épis. Il ne s'agit pas d'une cartographie des colonies présentes dans les lacs mais bien une validation de l'espèce à des sites choisis. Bien qu'il y ait une cartographie sommaire des sites visités, cette représentation cartographique ne constitue pas un portrait des localisations de colonies de myriophylles à épis présentes dans les lacs, d'autres colonies peuvent être présentes ailleurs dans les plans d'eau.

2- ESPÈCES CIBLÉES

GROUPE	EFEE prioritaires	ESPÈCES de EFEE
Plante aquatique submergée	x	Myriophylle à épis, Eurasian water-milfoil (<i>Myriophyllum spicatum</i>)

3- RÉSULTATS

Identification sur le terrain

Lac de la Ferme (Figure 1)

Le **Myriophylle à épis** a été identifié à cinq emplacements dans le lac, principalement dans la moitié ouest. La baie où se situe la mise à l'eau est particulièrement affectée. Presque toute la superficie du lac a été visitée, bien qu'il n'y ait pas eu d'inventaire formel sous protocole.

Petit Lac Cayamant (Figure 2)

Le **Myriophylle à épis** a été identifié à deux emplacements visités, soit dans le passage étroit de 40 mètres de largeur à l'Est de l'Île de la Pruche et une petite colonie à 720 mètres plus au sud.



Annie Parent, biologiste ABQ #3044

30 octobre 2023

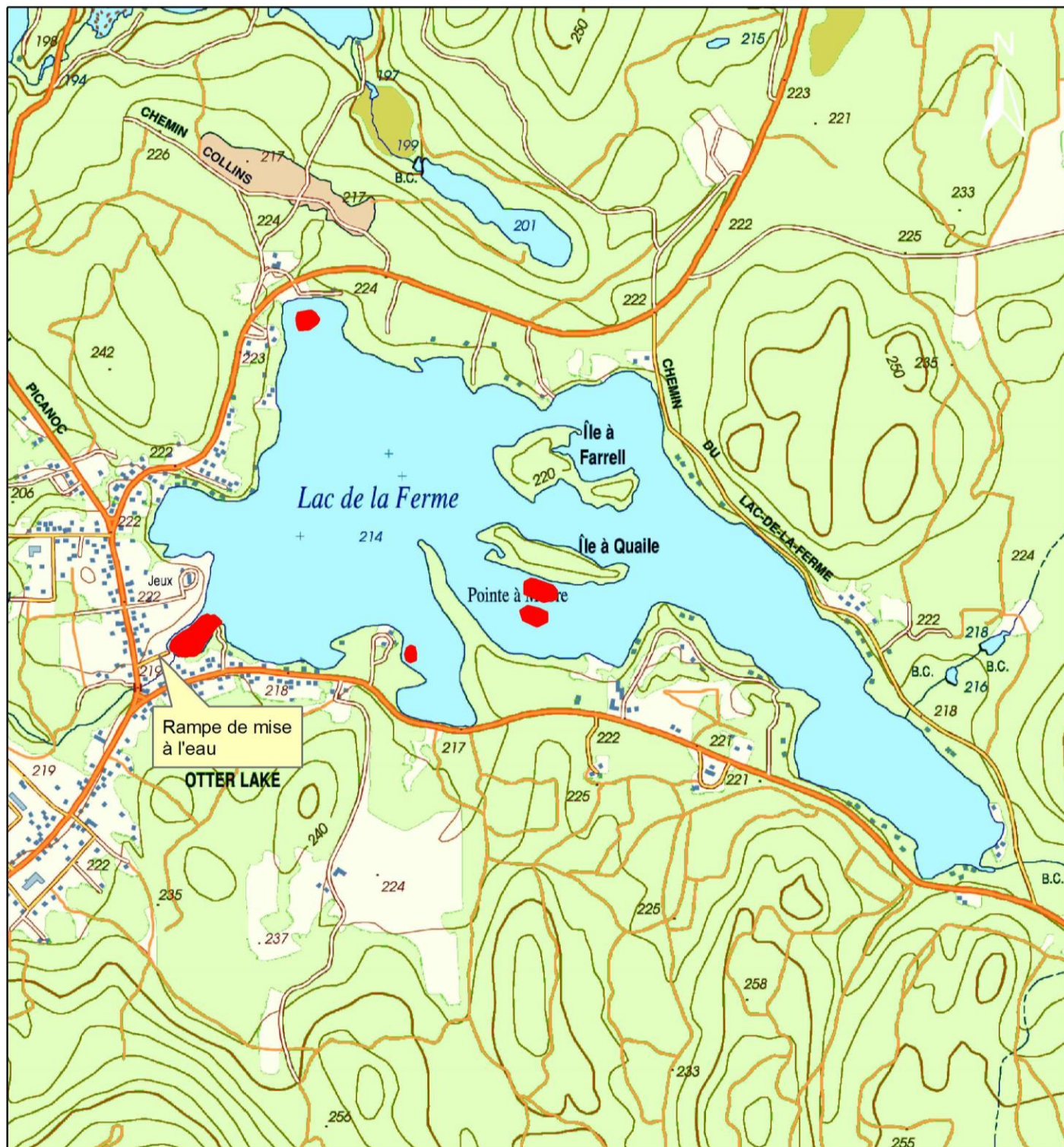


Figure 1 .

Validation et localisation
de colonies de Myriophylles à épis

Lac de la Ferme
Otter Lake

Légende



Localisations colonies Myriophylles à épis

0 250 500
Mètres

30 octobre 2023



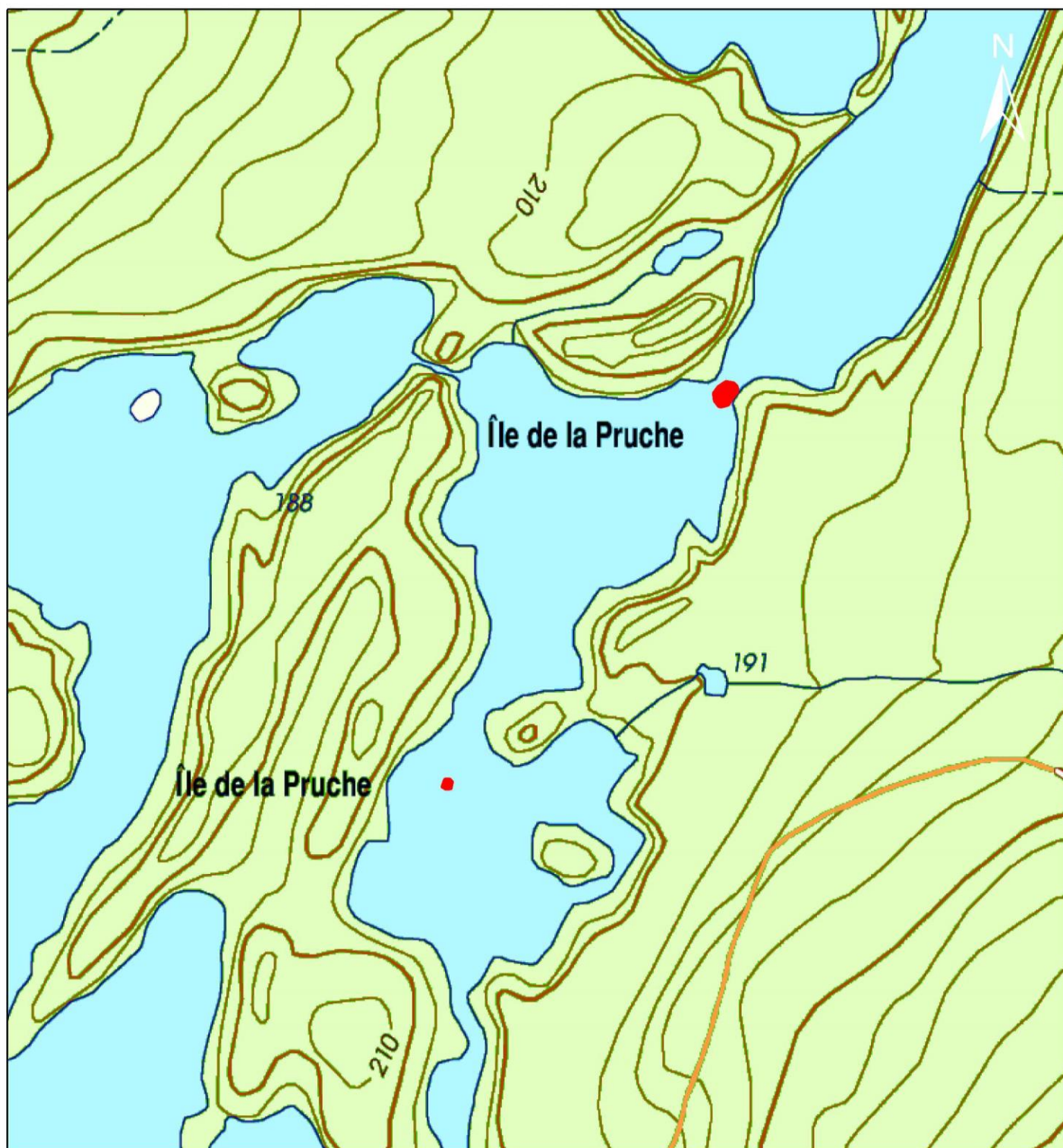


Figure 2 .

Validation et localisation
de colonies de Myriophylles à épis

Petit lac Cayamant
Otter Lake

Légende



Localisations colonies Myriophylles à épis

0 150 300
Mètres

30 octobre 2023



ANNEXE A

Liste des espèces floristiques exotiques envahissantes (EFEE) prioritaires (melccfp)

Liste des espèces floristiques exotiques envahissantes prioritaires

Les espèces floristiques exotiques envahissantes (EFEE) les plus préoccupantes en termes de nuisance pour la biodiversité ou le fonctionnement des milieux naturels en contexte québécois sont considérées comme des **EFEE prioritaires**. Elles sont jugées prioritaires quant aux efforts de lutte (prévention, détection, suivi et contrôle) et aux mesures d'atténuation à mettre en place. Pour certaines espèces, la nuisance pour la santé humaine a aussi été prise en compte.

L'inventaire des EFEE prioritaires est requis dans le cadre de tout projet soumis à une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement. Des mesures d'atténuation, telles que le nettoyage de la machinerie et la gestion sécuritaire des résidus végétaux et des déblais, peuvent être exigées afin de minimiser le risque de propagation. Dans certains contextes (restauration de site, projet de lutte, menace pour un milieu naturel d'intérêt, une infrastructure ou la santé publique, etc.), un suivi post-travaux, ainsi que des mesures de contrôle, peuvent être exigés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Lors de travaux de végétalisation, l'utilisation des EFEE prioritaires est à proscrire, alors que les espèces indigènes sont à privilégier.

Nom français	Nom latin	Nom anglais
Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>	Garlic mustard
Berce commune (ou sphondyle)	<i>Heracleum sphondylium</i>	Meadow cow parsnip
Berce du Caucase	<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Giant hogweed
Châtaigne d'eau	<i>Trapa natans</i>	Water chestnut
Dompte-venin de Russie	<i>Vincetoxicum rossicum</i>	European swallowwort
Dompte-venin noir	<i>Vincetoxicum nigrum</i>	Black swallowwort
Érable de Norvège	<i>Acer platanoides</i>	Norway maple
Hydrocharide grenouillette	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	European frog-bit
Impatiente glanduleuse	<i>Impatiens glandulifera</i>	Himalayan balsam
Myriophylle à épis	<i>Myriophyllum spicatum</i>	Eurasian water-milfoil
Nerprun bourdaine	<i>Frangula alnus</i>	Glossy buckthorn
Nerprun cathartique	<i>Rhamnus cathartica</i>	European buckthorn
Potamot crépu	<i>Potamogeton crispus</i>	Curly-leaved pondweed
Renouée de Bohême	<i>Reynoutria ×bohemica</i>	Bohemian knotweed
Renouée de Sakhaline	<i>Reynoutria sachalinensis</i>	Giant knotweed
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i>	Japanese knotweed
Roseau commun	<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>	Common reed
Stratiote faux-aloès	<i>Stratiotes aloides</i>	Water soldier

Notes

- (1) Cette liste inclut les sous-espèces, les variétés, les cultivars, les hybrides et les synonymes associés à chaque taxon.
- (2) Cette liste présente les EFEE jugées prioritaires selon le MELCC. Son contenu a fait l'objet de consultation auprès d'experts, d'organismes et de ministères.
- (3) Cette liste pourrait être modifiée suivant l'acquisition de nouvelles connaissances. Visitez le site Web du MELCC pour les mises à jour : www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp.

À consulter aussi

Guide de bonnes pratiques pour éviter d'introduire et de propager des espèces exotiques envahissantes lors de travaux de chantier et autres activités : www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/eviter-propagation-eee.pdf

Signalez la présence de toute espèce exotique envahissante à l'aide de l'outil Sentinelle : www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/sentinelle.htm

ANNEXE B

Fiche descriptive du Myriophylle à épis (extrait)

https://crelaurentides.org/wp-content/uploads/2021/10/CRE_Myriophylle_2018-Francais_web.pdf

http://crelaurentides.org/wp-content/uploads/2021/10/CRE_Myriophylle_2018-Anglais_web.pdf#new_tab

LES PLANTES AQUATIQUES EXOTIQUES
ENVAHISSANTES



Le myriophylle à épi

Petit guide pour ne pas être envahi

**SOYEZ À
L'AFFÛT !**



CRE
Laurentides
Votre réseau environnemental

Ne laissez pas filer le myriophylle !

En plus des six espèces de myriophylles indigènes (*Myriophyllum spp.*) présentes au Québec, le myriophylle à épi peut être confondu avec d'autres espèces de plantes aquatiques similaires telles que les utriculaires (*Utricularia spp.*) et les cornifles (*Ceratophyllum spp.*).

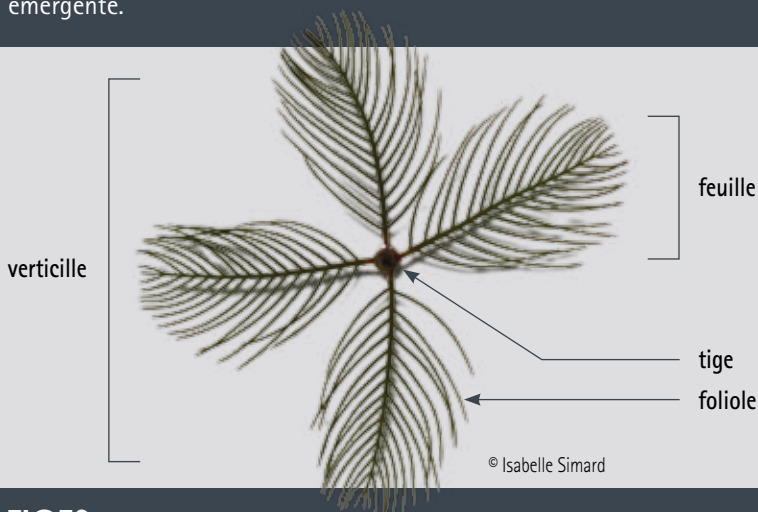
Voici quelques indices qui vous permettront de repérer et différencier le myriophylle à épi des plantes aquatiques indigènes similaires.

Comment le reconnaître



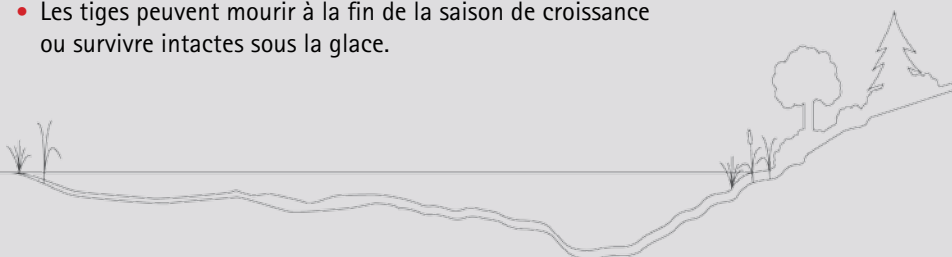
GÉNÉRAL

Plante aquatique submergée, dont une partie des feuilles et des fleurs est parfois émergente.



TIGES

- Les tiges sont minces et se courbent afin de flotter à la surface de l'eau.
- Elles sont abondamment ramifiées près de la surface et forment des amas denses.
- L'espace entre les verticilles est supérieur à 1 cm.
- Les tiges peuvent mourir à la fin de la saison de croissance ou survivre intactes sous la glace.



FEUILLES

Arrangement des feuilles : VERTICILLÉES

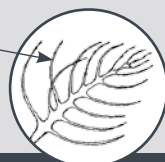
- Les verticilles sont composés de 3 à 6 feuilles ; le plus souvent, ils en ont 4.

Type de feuilles : DIVISÉES

- Les feuilles sont divisées et composées de 12 à 24 paires de folioles.
- L'extrémité des feuilles est fréquemment tronquée.

Patron de division des feuilles : PLUMEUSES

- Les folioles ont l'apparence d'une plume.



Source : MDDELCC, adapté du WWLMP

FLEURS

- Les fleurs souvent rougeâtres sont disposées en verticilles sur des épis émergents.
- Les épis peuvent mesurer entre 5 et 20 cm.
- Certaines colonies ne fleurissent pas.



© Isabelle Simard

Identifiez l'intrus !

Les espèces de myriophylles originaires du Québec ont également des feuilles verticillées, divisées et plumeuses. Pour les identifier et savoir les distinguer du myriophylle à épi, qui est l'espèce exotique envahissante, il suffit de compter le nombre de paires de folioles **sur plusieurs feuilles, à différents endroits de la tige**.

Le myriophylle à épi possède **12 FOLIOLES et plus** par feuille alors que les myriophylles indigènes en possèdent généralement moins de 12.



MYRIOPHYLLE À ÉPI
12 à 24 paires de folioles
espace entre les verticilles > 1 cm



MYRIOPHYLLES INDIGÈNES
3 à 14 paires de folioles
espace entre les verticilles < 1 cm

ANNEXE C

Photos des colonies prises sur les sites



Colonie de myriophylles au Petit lac Cayamant



Colonie de myriophylles au Lac de la Ferme



Nouvelles racines sur la tête de la tige. Lorsque la tige se fractionnera par l'action des vagues ou d'une hélice de moteur à bateau, la bouture sera prête à s'enraciner sur le fond du lac.

Tige et feuilles d'un plant de Myriophylle à épis